



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 2 septembre 2019

Communiqué de presse

Stockage de l'eau : les ministres passent, les cours d'eau trépassent

Jeudi 28 août, le Ministre de l'agriculture Didier Guillaume s'est exprimé sur le stockage de l'eau. Selon lui, il faut stocker l'eau pour faire face à la sécheresse. Tout, dans sa déclaration, est un pied de nez aux enjeux auxquels l'agriculture doit se confronter pour faire face à la problématique de l'eau.

Non, Monsieur le Ministre, les bassines de Poitou-Charentes ne sont pas des retenues collinaires et ne se remplissent pas avec de l'eau de pluie. Il s'agit de pomper dans les nappes et les cours d'eau. Il s'agit, à coup de subventions publiques, de privatiser l'eau au frais du contribuable et au détriment d'une répartition équitable des volumes d'eau entre paysan.ne.s.

Pourquoi regarder « l'eau tomber du ciel » alors qu'on peut la stocker? Parce que l'eau qui tombe du ciel vient nourrir un stockage naturel qu'il convient de préserver au maximum. L'agriculture doit pouvoir compter, en particulier en période de sécheresse, sur le rechargement de ces espaces naturels de stockage et de circulation de l'eau.

D'autant plus que l'agriculture industrielle a asséché ce système hydraulique : les nappes ne se remplissent plus, les sols ne retiennent plus l'eau, les zones humides n'en sont plus, les cours d'eau ont été réduits et détournés de leurs parcours naturels. Le dernier rapport d'étape du GIEC, publié le 8 août, dernier confirme ce triste constat. En cette période de tension les fleuves ne jouent plus leur rôle d'approvisionnement en minéraux des zones ostréicoles et les conflits concernant la priorité et le partage de la ressource en eau entre irrigants se multiplient.

Pour la Confédération paysanne, l'agriculture doit minimiser ses impacts qualitatifs et quantitatifs sur les réservoirs naturels d'eau, qu'ils soient terrestres ou maritimes. La résilience de l'agriculture se joue dans sa capacité à mettre en œuvre des pratiques permettant d'économiser l'eau, de la répartir et de recréer des espaces naturels de stockage de l'eau, en particulier dans les sols.

Contacts :

- Nicolas Girod, Porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Jean-François Périgné, Secrétaire national : 07 87 69 16 80